

## LES VŒUX DU MAIRE 2009

*L'équipe municipale, les élus et moi-même, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, avec l'espoir que cette année puisse voir se réaliser tous vos souhaits.*

*Depuis mars 2008 à Sillans c'est le changement dans la continuité : Jean Vaquette, ancien maire, vient du trésor public et moi du secteur bancaire, ce n'est pas très original, mais pour maîtriser la virgule, budgétairement parlant, c'est mieux. Je remercie Jean, qui, aux commandes de la commune pendant 9 ans, a su remplir le garde à manger et dresser le couvert ; il ne nous reste plus qu'à consommer avec modération, mais hélas nous avons mangé notre pain blanc, et, aujourd'hui le temps des vaches maigres se profile à l'horizon...*

*Depuis mars 2008, nous tenons notre feuille de route : en septembre, comme prévu, a été mis en place le périscolaire pour 1 € par enfant et par jour. Nous avons doublé notre participation au repas de la cantine, ce qui met celui-ci à 2€ ; gain pour un enfant en demi-pension, environ 100 € / année scolaire ; coût pour la commune 4800 €. Parallèlement nous distribuons quotidiennement un fruit frais chaque jour, coût annuel 1200 € ; ceci sera maintenu tant que notre budget nous le permettra.*

*Par ailleurs, nous mettons gratuitement le mercredi les bâtiments de l'école à la disposition de l'association Boulègue. En 2009, dans le cadre du contrat enfance jeunesse, nous avancerons la somme de 5000 € à cette association qui doit s'occuper d'une vingtaine d'enfants. La CAF devant nous rétrocéder environ 50 % de la somme.*

*Ces opérations ont été rendues possibles par la suppression du transport scolaire des élèves des classes maternelles, qui, non subventionné, nous a coûté en 2007, 7600 € pour 4 enfants transportés. Le but étant de répartir cette somme afin que le maximum d'élèves puisse en profiter.*

*En ce qui concerne le fonctionnement, je remercie l'ensemble du personnel et en particulier les agents du service technique pour leur polyvalence, ce qui nous permet d'intervenir aux 4 coins de la commune et nous évite ainsi d'avoir recours aux subventions pour des travaux que nous réalisons nous-mêmes. L'enveloppe des subventions est ainsi réservée aux grands projets.*

**En matière d'investissement 2008, l'ensemble des projets s'élèvera, une fois tous les travaux achevés, à plus de 380 000 € environ. Le chantier le plus important est la réfection de l'église, soit 216 000 €, subventionné en partie par le Conseil Général, avec un prêt de 80 000 € remboursable sur 15 ans à taux fixe, le solde et la TVA financés sur nos fonds propres. Les bâtiments religieux étant la propriété de l'état il n'y a bien sur aucune participation de la part du diocèse.**

**La suite des investissements s'enchaîne sur :**

**le goudronnage du chemin de la piscine, 31 000 € ;**

**le schéma directeur de l'eau potable, 41 000 € ;**

**la 2<sup>ème</sup> phase de réfection des remparts, 28 000 € :**

**la mise en place de la nouvelle signalétique, 29 000 € :**

**la réfection de la canalisation sur la D 22 et chemin de la fontaine, 52 000 €.**

**Parallèlement nous lançons l'appel d'offre pour la mise en place du PLU :**

**3 cabinets d'architecte planchent sur la transformation du Bastidon en salle polyvalente et salle d'exposition. Des contacts sont pris pour exploiter professionnellement les oliviers communaux.**

**Pour 2009 les investissements seront de l'ordre de 470 000, € dont 200 000 € consacrés à l'étude et aux premiers travaux d'assainissement de l'Avenue des Oliviers, de l'Avenue des Rescassolles , du bas du village et à la construction de la nouvelle station d'épuration, sachant que l'ensemble de ce chantier s'étalera jusqu'en 2011 et devrait se chiffrer à terme à 1.5 million d'euros environ.**

**Notre choix aujourd'hui se porte sur une station d'épuration de type macrophyte (roseaux), car actuellement c'est la plus écologique, la moins coûteuse en terme d'entretien, et surtout une possibilité de subvention proche de 70 % voire plus, si notre adhésion au Parc Naturel Régional du Verdon nous permet d'obtenir une subvention complémentaire. Ces paramètres nous font abandonner le schéma initialement retenu du raccordement de notre**

*réseau à celui de Salernes, subventionné seulement à hauteur de 20 % et dont le coût est proche de celui d'une station d'épuration.*

*Le reste des investissements 2009 s'échelonnera comme suit et débordera fatalement sur 2010 :*

*Bastidon 1<sup>ère</sup> phase, 140 000 € ;*

*Remparts 3<sup>ème</sup> phase, 36 000 € ;*

*Plan Local d'Urbanisme, 50 000 €*

*Plancher ancienne mairie, 8 000 €*

*Petit matériel : podium, borne pour parking camping-car, 16 000 €,*

*Containers enterrés, 20 000 €.*

*Afin de maîtriser notre endettement, aujourd'hui contenu à 4 % de nos ressources de fonctionnement (le standard est de 12 % pour les communes de notre strate), nous éviterons au maximum le recours à l'emprunt pour ne pas augmenter les impôts et utiliserons nos réserves foncières :*

*Cession, sous certaines conditions, du camping municipal ;*

*Commercialisation de l'ancien lotissement des Pins;*

*Rentabilisation du château, sous forme de location, bail emphytéotique, ou société d'économie mixte.*

*Mon sentiment profond est qu'il faut cesser de s'arc-bouter sur le passé pour sortir Sillans du moyen-âge et qu'il faut regarder au-delà de nos remparts: ce n'est pas parce que nous sommes petits que nous ne devons pas avoir de grands projets.*